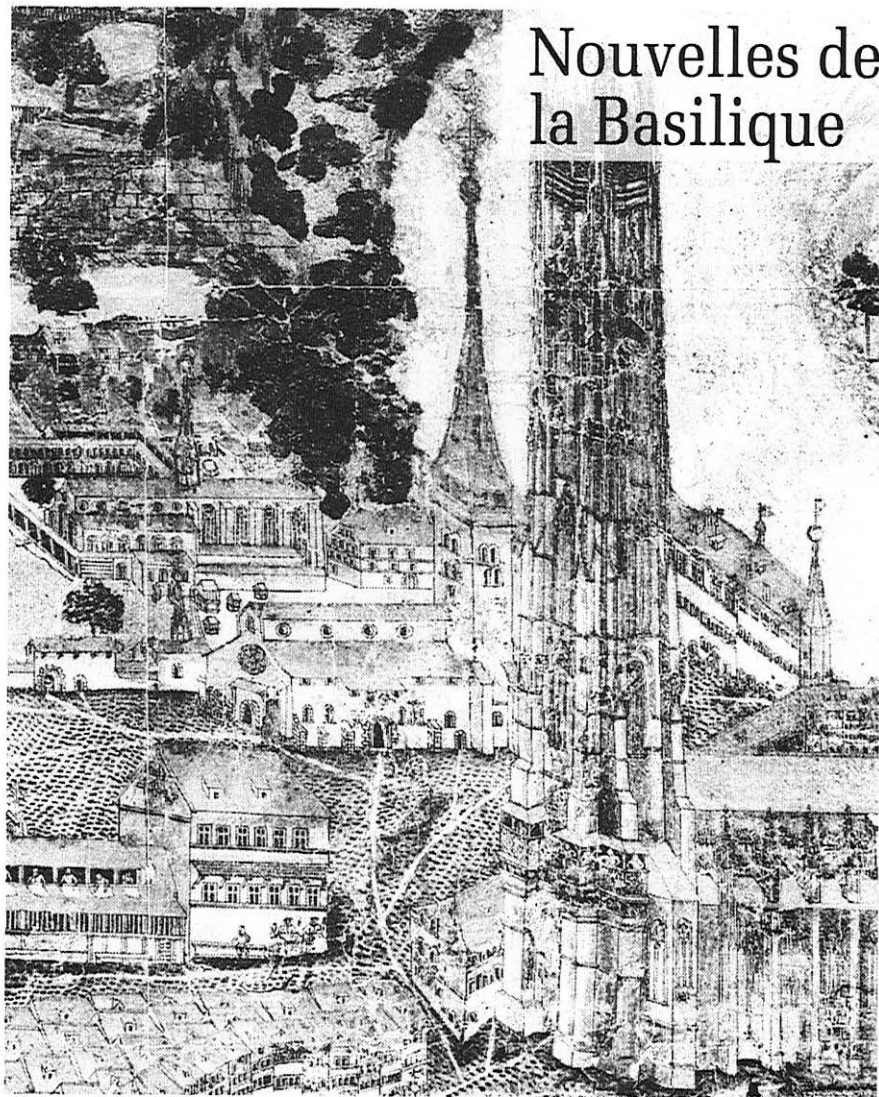


# NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 9 juillet 1996



Nouvelles de  
la Basilique

*Conseil de Fondation  
de la Basilique Notre-Dame à Fribourg*

- Président: Raphaël **Barras**, rue des Ecoles 3, 1700 Fribourg
- Vice-président: Dr. Jean **Favre**, Bd. de Pérolles 34, 1700 Fribourg
- Caissier: Leo **Henzen**, route de Chamblieux 25,  
1763 Granges-Paccot
- Secrétaire: André **Dougoud**, ch. des Eaux-Vives 33,  
1752 Villars-sur-Glâne
- Membres: Mgr Peter **Späni**, Recteur de la Basilique,  
rue des Chanoines 5, 1700 Fribourg  
R. P. Christoph **Stulz**, chancelier épiscopal,  
couvent des capucins, rue de Morat 6, 1700 Fribourg  
Roger **Anthonioz**, architecte, ch. des Rosiers 1,  
1700 Fribourg  
François **Betticher**, rte Joseph-Chaley 24, 1700 Fribourg  
Robert **Chappuis**, Planche-Inférieure 37, 1700 Fribourg  
Prof. Alfred A. **Schmid**, rue du Simplon 1, 1700 Fribourg

## Avant-propos

Le premier cahier de l'année 1996 du Bulletin paraît avec un retard considérable. Le Recteur de la Basilique et le rédacteur de notre petit périodique étaient malades, et ils ne pouvaient dès lors sortir le cahier pour Pâques, comme c'était prévu.

La nouvelle année donne en première page un détail de la vue de Fribourg que Grégoire Sickinger exécuta en 1582, et qu'il offrit la même année au Conseil de la ville. Cette vue se trouve actuellement au Musée cantonal d'art et d'histoire. Elle est dessinée sur papier, à l'encre de Chine, et enluminée à la détrempe.

Par ses dimensions exceptionnelles – 210 x 420 cm – elle est la plus grande vue d'une ville qui nous fut conservée en Suisse. Avec la vue de Martin Martini (1606), dont nous avons reproduit un détail dans la première année du Bulletin, elle est la meilleure et la plus précise source iconographique pour notre connaissance de la topographie historique de la ville.

Nous remercions M. Jean Bourgknecht, conseiller communal, et M. Raphaël Barras d'avoir aimablement contrôlé les textes français.

### *Bibliographie:*

Pierre de Zurich, Le plan de Fribourg en 1582, par Grégoire Sickinger, Revue suisse d'art et d'archéologie 5.1943, p 218–232. – Marcel Strub, Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Fribourg, tome 1. La Ville de Fribourg, Bâle 1964, pp. 61–68. – Alfred A. Schmid, Freiburg in alten Ansichten, Freiburg 1696.

## Le clergé de la Basilique de Notre-Dame de Fribourg

L'église est le lieu où on annonce aux hommes la parole de Dieu, leur offre les moyens de sanctification et leur rappelle leurs devoirs envers Dieu. La question de savoir si un sanctuaire remplit vraiment ce rôle dépend naturellement dans une haute mesure des personnes qui en sont chargées, c'est-à-dire des prêtres.

Que peut-on dire à ce sujet de notre Basilique? Que savons-nous des prêtres qui étaient responsables de ce sanctuaire de la Sainte Vierge? Essayons de répondre aux nombreuses questions qui se posent à ce sujet.

Dans le premier numéro de nos «Nouvelles de la Basilique» (avril 1992, p. 2), nous avons signalé qu'à la place où se trouve aujourd'hui la Basilique, il y avait probablement déjà avant la fondation de la ville de Fribourg un sanctuaire dédié à la Sainte Vierge à l'usage des ducs de Zaehringen et des populations disséminées sur les rives de la Sarine. Malheureusement nous ne possédons aucune indication qui nous permettrait de nous faire une idée, même approximative, de la situation de ce temps. Le professeur Carl Pfaff de l'Université de Fribourg suppose qu'il s'agissait primitivement d'une église, fief du monastère de Payerne. Nous ne savons cependant pas qui était chargé de la célébration des offices, si c'était un membre de la communauté monastique ou un prêtre séculier engagé par le monastère. De même nous ignorons l'ordre des services divins: la messe était-elle célébrée chaque jour ou seulement les dimanches et jours des fêtes d'obligation, voire uniquement quand les seigneurs du manoir se trouvaient dans la région pour leurs parties de chasse? Nous savons simplement qu'en 1267, une ordonnance de l'évêque de Lausanne détacha Notre-Dame de la juridiction du curé de Vilar-sur-Glâne dont elle aurait fait partie.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans l'article mentionné plus haut, les habitants de Fribourg bâtirent immédiatement après la fondation de la ville leur propre église. L'église de Notre-Dame n'a donc jamais été, comme certains auteurs prétendent, l'église paroissiale de Fribourg. Par contre on lui confia l'aumônerie de l'hôpital des Bourgeois qui avait été construit seulement quelques années après la fondation de la ville en face de l'église. Pour avoir une juste vision des rapports entre l'hôpital et l'église, il faut tenir compte de certaines particularités.

1. Au début, les hôpitaux devaient leur fondation en général à des familles religieuses qui en restaient aussi les propriétaires. De ce fait, elles en devaient aussi assurer l'existence et en organiser l'activité. L'hôpital des Bourgeois, par contre, était né d'une initiative de la Bourgeoisie. Les rapports entre l'hôpital et le clergé de Notre-Dame étaient donc, en quelque sorte, ceux d'employeur à employés, tout en étant donné que ceux-ci portaient aussi une certaine responsabilité pour l'entretien de l'hôpital. Cette situation était naturellement parfois source de tensions; nous aurons encore à en parler.

2. L'hôpital des Bourgeois n'était pas seulement un établissement pour des malades, donc un hôpital dans le sens moderne; comme nous l'avons déjà signalé dans des articles antérieurs, il servait aussi d'auberge pour des pèlerins. De plus il accueillait les orphelins, les infirmes, les vieillards, les indigents. L'aumônerie de l'hôpital ne se limitait donc pas uniquement au ministère auprès des malades.

3. Malgré les dénominations qui indiquent les rapports étroits entre l'église de Notre-Dame et l'hôpital des Bourgeois (p.e. «chapelle de l'hôpital de la bienheureuse Vierge Marie» ou «chapelle de l'hôpital des pauvres malades»), il ne faudrait pas considérer l'hôpital comme unique propriétaire de l'église. Il était responsable de l'entretien du bâtiment et le maître-autel, dédié à la Sainte Vierge, lui était réservé. Par contre les corporations, les confréries et les familles patriciennes qui érigeaient des autels de leurs patrons dans cette église, restaient aussi leurs propriétaires et par là responsables de leur entretien. Pour décharger l'hôpital, elles avaient en outre à contribuer à l'entretien du bâtiment en proportion de la grandeur de leurs autels. N'étant finalement plus en mesure de faire face à ces obligations, elles mettaient l'hôpital dans une situation très difficile; nous en avons parlé longuement dans nos «Nouvelles de la Basilique» (mars 1993, n° 3, p. 3 s.).

Après ces remarques importantes, nous avons à aborder les différentes questions concernant les rapports entre le clergé de Notre-Dame et la direction de l'hôpital. Avouons pour commencer qu'il est tout simplement impossible de savoir à quelle date exacte le premier contact entre les deux partenaires a été établi. Un document de 1252 mentionne bien leur proximité, mais ne fait aucune allusion à un rapport de dépendance. Comme première indication on pourrait considérer un document de 1262 qui parle d'une donation en faveur de l'hôpital et qui cite le nom d'un «Aumônier de l'hôpital Bocardus».

Dans un document établi vingt-cinq ans plus tard se retrouve le même nom, mais il est question d'un chapelain de la «chapelle de l'hôpital», donc de l'église de Notre-Dame. On peut donc en conclure que ce sanctuaire était déjà, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle de l'hôpital.

Cette constatation ne dit cependant rien du nombre, ni de l'activité ultérieure du clergé de Notre-Dame. Elle indique seulement que cette communauté de prêtres, qui existait déjà avant la fondation de l'hôpital, se voyait confiée une tâche supplémentaire. Nous savons uniquement qu'en général c'était un des jeunes membres qui devait accomplir ce ministère, alors que d'autres parcouraient les régions avoisinantes en sollicitant la générosité des habitants en faveur de l'hôpital.

Par une bulle du Pape Martin V nous recevons enfin une image plus précise. Certains auteurs l'attribuent au 17 août 1417 parce qu'elle est datée des «17 kalendas augusti de la première année du pontificat» de ce pape. Mais comme Martin V a été seulement élu pape au mois de novembre 1417, il ne pouvait pas rédiger un document pontifical en août précédant. Il s'agit donc du mois de juillet 1418. D'après cette bulle, Notre-Dame était desservie par douze prêtres ou desservants appelés «frères mineurs». Ils avaient à remplir les offices canoniques et étaient, comme mentionné plus haut, chargés du ministère auprès des malades et des collectes en leur faveur. Cette bulle et un écrit d'Innocent VIII du 2 août 1488, recommandant tous les deux l'hôpital à la bienveillance des fidèles, suscitèrent de nombreuses donations et fondations, parfois considérables, aussi bien en faveur de l'hôpital lui-même que de l'église de Notre-Dame. Assez souvent ces dons comportaient des clauses que les prêtres avaient à remplir. Nous y reviendrons.

Comme déjà dit, le clergé de Notre-Dame comptait douze membres durant le XV<sup>e</sup> siècle; cependant en 1496 on ne parle plus que de huit. Par une décision du gouvernement du 20 septembre 1565, le nombre fut réduit à six membres; en 1591 on n'en mentionne même que quatre. De nouvelles fondations permirent plus tard d'élever ce nombre de nouveau à huit; dans le «Status totius Cleri» publié par Mgr de Lentzbourg en 1790 alors évêque de Lausanne, nous trouvons huit noms: quatre de chanoines, dont un portait le titre de Recteur, deux chapelains et deux primissaires. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le nombre variait; aujourd'hui, cette église n'est plus desservie que par un seul prêtre: celui qui vous écrit ces lignes. En 1459 le gouvernement de Fribourg prit la décision d'octroyer la bourgeoisie au clergé de Notre-Dame. Depuis

1613, on accordait à ses membres aussi le titre de chanoines; en conséquence l'église reçut le titre de «collégiale».

Pour compléter l'image mentionnons encore quelques particularités qui montrent l'importance qu'on attribuait à l'église de Notre-Dame. Au retour du Concile de Constance, le Pape Martin V passait par Fribourg où la population lui réservait un magnifique accueil. En reconnaissance, il accorde en 1418 au gouvernement de Fribourg le privilège de pouvoir assister – en cas d'interdit général (sentence interdisant la célébration du culte divin) – à huis clos à la messe à Notre-Dame, à la condition que ceux qui voulaient profiter de ce privilège n'aient pas été eux-mêmes la cause de cette mesure.

Le 20 novembre 1613 le Pape Paul V octroya à Notre-Dame la faveur d'un autel privilégié quotidien à perpétuité. Cela signifie que toutes les messes célébrées au maître-autel jouissent d'une indulgence plénière applicable aux défunts pour qui ce saint sacrifice est spécialement offert.

Le 20 juillet 1728, le Pape Benoît XIII agrégea l'église de Notre-Dame à toutes les indulgences, à tous les privilèges et faveurs spirituelles de la Basilique pontificale du Latran à Rome, qui est la cathédrale de l'évêque de Rome, donc du Pape. En énumérant en détail ces privilèges, ce document permet en même temps de se rendre compte du nombre d'autels qui se trouvaient alors à Notre-Dame. Ce document est adressé à «l'église de Nostre Dame de Fribourg sous le titre de l'Immaculée Conception», ce qui prouve que ce sanctuaire portait ce nom plus d'un siècle avant la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception du 8 décembre 1854.

Le 18 août 1902, à l'occasion des 700 ans de l'église, le Pape Léon XIII décida de faire couronner la Vierge de Notre-Dame en lui attribuant le titre de *Glorieuse Reine de l'Univers*. Par bref du 18 mai 1932, promulgué le 8 décembre de la même année, le Pape Pie XI éleva Notre-Dame au rang d'une basilique.

Dans le prochain numéro de nos «Nouvelles», nous parlerons des nombreuses fondations et des obligations qui en résultaient pour le clergé.

*Mgr P. Späni, Recteur*

CI.

1944

11.7.51

30.3.51

ME

CI.

CI

1946

CI

CI

X.54

CI

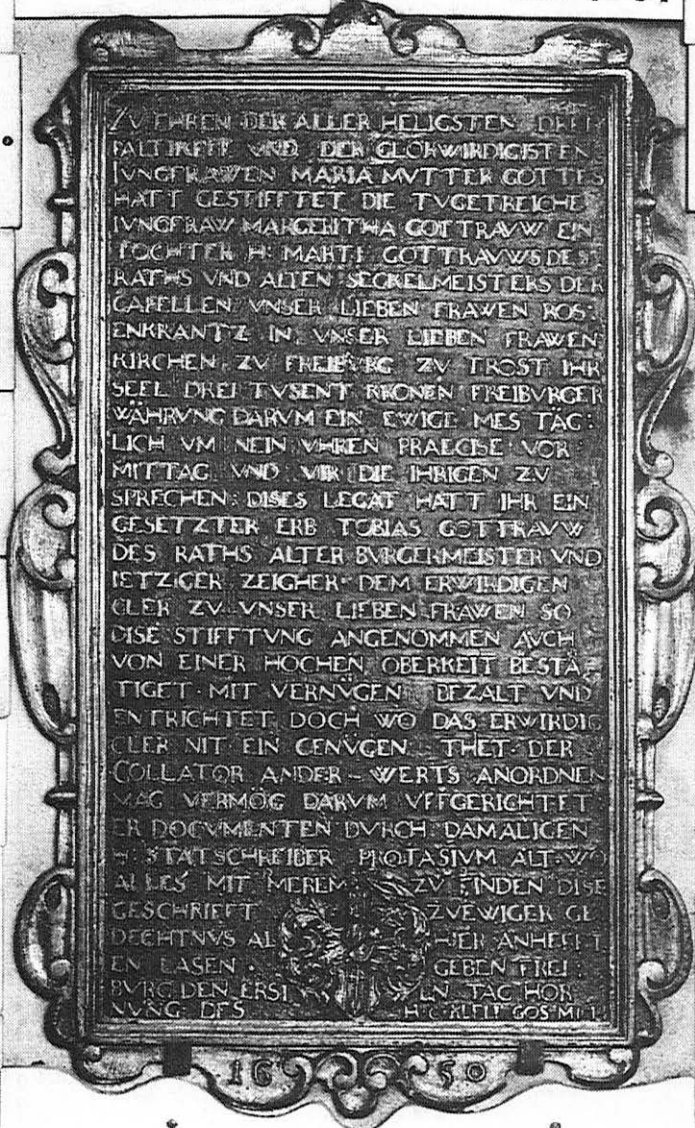
1959

YOU

2.59

CI

IE



Dank  
A.M.

ME  
J.S.

RECON

MI

MI  
R.F.

M

Z.D.

M



## Fribourg, Notre-Dame. Bronzetafel

ZU EHREN DER ALLERHEILIGSTEN DREI  
FALTIKEIT UND DER GLORWIRDIGSTEN  
IVNGFRAWEN MARIA MVTTER GOTTES  
HATT GESTIFFTET DIE TVGETREICHE  
IVNGFRAW MARGERITHA GOTTRAVW EIN  
TOCHTER H:MARTI GOTTRAVWS DES  
RATHS VND ALTEN SECKELMEISTERS DER  
CAPELLEN VNSER LIEBEN FRAWEN ROS:  
ENRANZTZ IN VNSER LIEBEN FRAWEN  
KIRCHEN ZV FREIBVRG ZV TROST IHR  
SEEL DREI TVSENT KRONEN FREIBVRGER  
WÄHRUNG DARVM EIN EWIGE MES TÄG:  
LICH VM NEIN VHREN PRAECISE VOR:  
MITTAG UND VIR DIE IHRIGEN ZU  
SPRECHEN: DISES LEGAT HATT IHR EIN  
GESETZTER ERB TOBIAS GOTTRAVW  
DES RATHS ALTER BVRGERMEISTER VND  
IETZIGER ZEIGHER DEM EHRWIRDIGEN  
CLER ZV VNSER LIEBEN FRAWEN SO  
DISE STIFFTVNG ANGENOMMEN AVCH  
VON EINER HOCHEN OBERKEIT BESTÄ  
TIGET: MIT VERNVGEN BEZALT VND  
ENTRICHET DOCH WO DAS ERWIRDIG  
CLER NIT EIN GENVGEN THET: DER  
COLLATOR ANDER-WERTS ANORDNEN  
MAG VERMÖG DARVM VFFGERICHET:  
ER DOCUMENTEN DVRCH DAMALIGEN  
H: STATSCHREIBER PROTASIVM ALT. WO  
ALLES MIT MEREM ZU FINDEN DISE  
GESCHRIFT ZV EWIGER GE:  
DECHTNVS ALHIER ANHEFFT  
EN LASEN: GEBEN FRE:  
BVRG DEN ERSTEN TAG HOR  
NVNG DES H:C. KLELI GOS MICH

1650

## UN MONUMENT REMARQUABLE

Parmi le mobilier de la Basilique Notre-Dame, une plaque fondue en bronze présente un intérêt tout particulier, bien qu'elle n'attire l'attention du visiteur ni par ses dimensions, ni par sa forme. Elle est attachée à la paroi méridionale du collatéral droit, à proximité de la chapelle du Rosaire. Elle mesure 89 x 24 cm et porte une longue inscription en allemand en rapport avec la fondation de la messe de neuf heures par Marguerite Gottrau, en 1650. La fondatrice était issue d'une famille patricienne de Fribourg; son père, Martin Gottrau, était membre du Conseil et ancien trésorier. La donation, de 3000 couronnes, avait été avancée par un futur héritier de la testatrice, le Conseiller Tobie Gottrau, ancien avoyer et directeur de l' Arsenal. Le clergé de Notre-Dame accepta la fondation qui fut également légalisée par les autorités de la ville. Pour le cas où le clergé de Notre-Dame devait faillir à ses obligations, le collateur responsable avait le droit de disposer à nouveau du capital. Le texte de l'inscription se réfère en outre à un acte rédigé par le greffier de la ville alors en fonction, Protais Alt.

Il s'agit donc d'une charte monumentale, assez rare dans notre région, spécialement en raison de la fonte en bronze. Cette charte avait été placée dans l'église même, probablement à l'endroit où elle se trouve encore aujourd'hui. La famille Gottrau était aisée, le capital de la fondation considérable; la façon solennelle par laquelle la donation a été portée à la connaissance des fidèles et des visiteurs de la Basilique suscite également l'étonnement.

Les armoiries de la famille se trouvent au pied de la plaque qui à son tour est entourée d'un cadre ornementé en style «cartilagineux», tel qu'il était à la mode au deuxième tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'inscription est signée et datée. Elle est l'œuvre du fondeur fribourgeois Hans Christoph Kleli. Il s'agit du premier représentant d'une famille de fondeurs de cloches qui ont exercé leur métier à Fribourg pendant un siècle et demi. De nombreuses cloches suspendues encore aujourd'hui dans des tours et des clochetons de la ville et de la campagne fribourgeoise ont été fabriquées dans leur usine. Hans Christoph s'associa d'abord avec le fondeur en cuivre Jakob Keigler (Kegler), l'aîné, venu de Romont pour s'établir à Fribourg, et qui germanisa en même temps son nom originel, Quillet. Keigler et Kleli avaient leur fonderie dans le quartier de la Planche-Supérieure; le Conseil de Fribourg l'avait vendue à Keigler en 1608. Les deux fondeurs furent favorisés par l'autorité. Keigler avait déjà depuis 1604 un privilège exclusif qui fut transféré plus tard sur Kleli et ses

successeurs. En 1647, ils fondirent ensemble la cloche qui sonne les heures dans la nouvelle tour de l'Hôtel de Ville. La plupart des commandes concernaient cependant des cloches pour des églises, par exemple pour le Monastère de la Maigrauge (1644), l'église paroissiale de Chevrilles (1645), la chapelle de Lorette (1648), la paroissiale d'Aumont (1649), le clocheton de l'église des Augustins à Fribourg et une cloche pour le temple réformé de Reutigen (canton de Berne), les deux en 1658. En plus, le Conseil leur commanda aussi des pièces d'artillerie. Il s'agissait en effet d'une période de forte tension politique entre les Confédérés et d'armement des cantons catholiques, peu avant la première guerre civile de Villmergen (1656). Ils fondirent ainsi deux coulevrines et un grand mortier (1643) pour l'Arsenal de Fribourg. En 1645, Hans Christoph Kleli s'associa à Franz Bartholomäus Reyff, le frère du fameux sculpteur; ils fondirent ensemble, entre 1656 et 1662, douze canons légers, appelés à cette époque canons de régiment.

En 1651, Hans Christoph Kleli fut reçu comme membre du patriciat, et il siégea jusqu'à sa mort (vers 1670) au Conseil des CC. Ses trois fils ont continué la fonderie jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Hans Wilhelm fonda par exemple en 1706 la troisième cloche de l'église Notre-Dame. En 1710, il était insolvable, mais ses descendants ont maintenu l'atelier jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Hans Christoph Kleli a exercé son activité durant plusieurs décennies. A en juger d'après les œuvres conservées, il était un excellent fondeur qui soignait aussi l'esthétique de ses œuvres. Il les a d'ailleurs souvent signées et datées. La marque qu'il utilisait habituellement était un canon; celui-ci manque cependant sur la plaque de la Basilique Notre-Dame, mais cela est facilement compréhensible.

*Alfred A. Schmid*

## DESCRIPTION D'UNE PHASE IMPORTANTE DES TRAVAUX DE RESTAURATION EN COURS

Afin d'informer nos lecteurs sur les travaux en cours, il nous paraît intéressant de vous présenter ci-après une phase importante de la première étape de restauration. Il s'agit ici du remplacement de deux colonnes monolithiques du péristyle, événement régional rarissime et unique ces dernières décennies.

Durant de nombreuses années, la colonnade dorique du porche d'entrée principale a accueilli le visiteur en arborant les plaies béantes de ces deux colonnes accouplées au sud-ouest.

En fait, les projections d'eau provenant de la chaussée voisine, alliée à la pollution atmosphérique et au gel ont, au fil des ans, eu raison de la molasse monolithique des fûts galbés. Toutes ces contraintes ont mis à mal la solidité de la pierre qui s'effritait et s'écaillait inexorablement selon un processus de destruction irréversible. C'est pourquoi, le remplacement de ces deux éléments s'avéra inévitable et prépondérant.

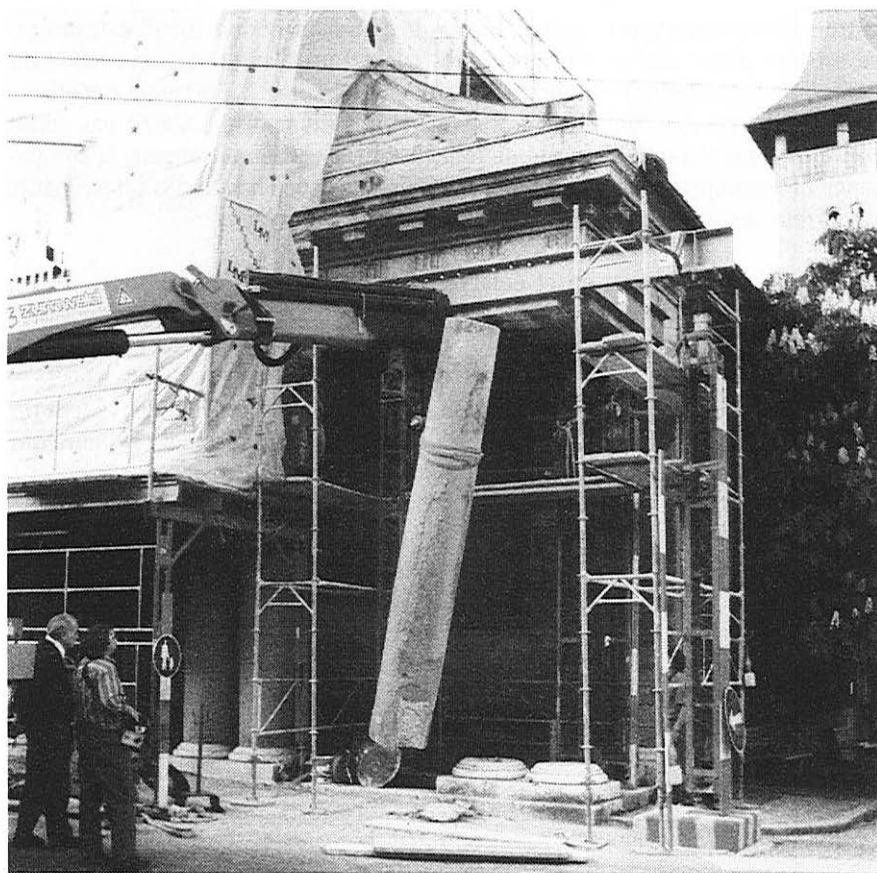
Ainsi deux nouvelles colonnes ont été minutieusement taillées dans des blocs de pierre selon les gabarits et profils existants.

Les caractéristiques de ces nouvelles colonnes sont les suivantes:

- qualité de pierre: molasse jaune
  - provenance: carrière d'Ostermundigen
  - description d'un fût:
    - hauteur, 422 cm
    - diamètre supérieur, 54 cm
    - diamètre intermédiaire, 62 cm
    - diamètre inférieur, 58 cm
    - poids, 3436 kg
- élément façonné à partir d'un bloc massif  
de 62 x 62 x 422 cm préalablement débité  
grossièrement à la fraise, puis taillé  
artisanalement à la main;  
temps de travail environ 50 heures

– description d'un chapiteau: hauteur, 36 cm  
section, 75 x 75 cm  
poids, 380 kg

élément façonné à partir d'un bloc massif,  
préalablement débité grossièrement à la  
fraise puis taillé artisanalement à la main.  
temps de travail, 36 heures



*9 mai 1995: remplacement des deux colonnes doriques, angle sud-ouest du portique*

Compte tenu de la situation de ces colonnes et de la charge élevée qu'elles supportent, soit 24 tonnes, leur remplacement a été fort délicat et a nécessité la mise en place d'un étayage lourd de support au niveau de l'entablement. Des doublures métalliques ancrées à l'architrave par de nombreux clous chimiques ont repris temporairement les efforts pour les transmettre aux étais provisoires.

Le remplacement de ces deux colonnes monolithiques du péristyle s'est déroulé en date du 9 mai 1995 et a nécessité l'engagement d'importants moyens techniques, tels que deux camions-grues. Ainsi les colonnes anciennes ont pu être dégagées et faire place aux deux nouveaux fûts. La pose de ces éléments s'avéra extrêmement délicate et exigea un travail de grande précision. En effet, la molasse est une pierre malheureusement très friable qui n'autorise aucun choc ou contrainte ponctuelle au risque d'éclater ou de se fissurer. L'intervention réalisée, dans l'embaras des câbles des trolleybus et des divers étais, n'était pas chose facile et demanda une dextérité de tout instant. Fort heureusement, la compétence des entreprises engagées et les connaissances de chacun des intervenants permirent la concrétisation du projet sans heurt ni problème.

C'est donc avec satisfaction et émerveillement total que le nombreux public venu assister à cette entreprise unique et hors du commun a suivi les différentes phases de cette colossale entreprise.

Actuellement les travaux de restauration de la première étape touchent à leur fin et c'est un frontispice néo-classique somptueux et minutieusement restauré qui orne à nouveau la face occidentale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg.

Fribourg, le 30 mai 1996

*Antoine VIANIN, architecte*

### *Crédit des photos*

Première page: Musée d'art et d'histoire, Fribourg. P. 8: Service cantonal des biens culturels, Fribourg. P. 13: Antoine Vianin, architecte, Fribourg.



